



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 2 novembre à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Directeur des travaux publics
par intérim : Monsieur Roch Hamel

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 11 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

- 0.0 ACCUEIL DES CITOYENS ET MOT D'OUVERTURE:**
- 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**
- 2.0 INVITÉ(S):**
- Aucun invité.
- 3.0 BON COUP DES CITOYENS**
- Monsieur Robert Lemire;
- 4.0 PROCÈS-VERBAUX (adoption):**
- 5 octobre 2015; **Annexe 4.1**
 - 20 octobre 2015; **Annexe 4.2**
- 5.0 ADMINISTRATION FINANCE:**
- Liste des comptes à payer ; (adoption) **Annexe 5.1**
 - Registre des chèques émis ; (adoption) **Annexe 5.2**
 - Avis pour le dépôt du rapport du maire le mardi 24 novembre 2015 ;
 - Danville Select Club – prise en charge municipale ou non ?;
- 6.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES**
- Adoption des descriptions de postes administratifs ; **Annexe 6.1**
- 7.0 ADMINISTRATION DIVERS**
- Entente loisirs et culture – proposition de la ville de Warwick vs subvention directe pour les jeunes de Danville pratiquant un sport à l'extérieur de la MRC des Sources ; (adoption) **Annexe 7.1**
 - Barrage du lac Denison : autorisation pour mandater Tetrattech à présenter une demande de certificat d'autorisation au mdelcc pour la réalisation des travaux correctifs et paiement des frais de 2 811\$; (adoption)
 - Avis de motion - Annexion d'une portion du territoire de la ville d'Asbestos à la ville de Danville et d'une portion de territoire de la ville de Danville à la ville d'Asbestos ; **Annexe 7.3**
 - Asbestos – demande d'appui au passage du gaz naturel – travaux entre le chemin des Canadiens et le chemin St-Georges
- 8.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes) :**
- 9.0 TOUR DE TABLE DES ÉLUS:**
- 10.0 VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- Avis pour vente publique de matériel de voirie (un pick-up une tonne, un pick-up régulier,

- un truck Chevrolet « cargo 6 roues » et une pelle de loader) ; *(adoption)*
 - Inspection de conduite d'égout – plan d'intervention ; *(adoption)*
- 11.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS**
- Club de 4 roues Kasquad - Autorisation pour un nouveau trajet de 4 roues; *(adoption)* **Annexe 11.1**
 - Carnaval des glaces – Autorisation pour l'organisation d'une parade de 4 roues **Annexe 11.2**
- 12.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**
- 13.0 SERVICE INCENDIE**
- Dépôt du rapport des activités du mois d'octobre 2015 **Annexe 13.1**
- 14.0 DEMANDES DIVERSES**
- Corporation de développement économique de Danville – demande de soutien financier – 12 000\$ en subvention et 10 000 en prêt sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2016;
 - Les Danvilloises – Demande de soutien pour l'organisation de la 2e édition des Danvilloises le samedi 5 décembre 2015 de 10h à 20h; *(adoption)* **Annexe 14.2**
 - Carnaval des glaces – demande de commandite et soutien technique *(adoption)* **Annexe 14.3**
 - École secondaire l'escale – demande de commandite de l'album de finissants; *(adoption)* **Annexe 14.4**
 - Monsieur Marcel Perreault – demande de remboursement pour vitre de motorisé **Annexe 14.5**
 - Chevaliers de Colomb de Danville –demande d'autorisation pour la tenue de leur Guignolée annuelle le 29 novembre 2015 au Carré de Danville **Annexe 14.6**
- 15.0 CORRESPONDANCE**
- MAMOT – Compensation tenant lieu de taxes ; *(information)* **Annexe 15.1**
 - Commission municipale – avis de convocation – dossier du comité consultatif du Carmel *(information)* **Annexe 15.2**
 - Prix hommage bénévolat-Québec 2016 *(information)* **Annexe 15.3**
 - UMQ – Réponse à notre demande de modification à la loi sur les ingénieurs *(information)* **Annexe 15.4**
 - Comité de citoyens du domaine Boudreau – dépôt du rapport de la dernière réunion *(information)* **Annexe 15.5**
- 16.0 VARIA**
- RAVIR – Projet de lanternes de Noël ;
 -
 -
- 17.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**
- 18.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROCÈS-VERBAL

ACCUEIL DES CITOYENS

MOT D'OUVERTURE ET CÉRÉMONIE RENDANT HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS

422-2015-Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

INVITÉ(S);

Robert Mc Keage – représentant de la Légion canadienne dans le cadre du jour du Souvenir. Vente de coquelicots aux élus et aux membres du public présents.

BON COUP DES CITOYENS

- Monsieur Robert Lemire – Pour son implication de 1999 à 2015 au sein du comité consultatif d'urbanisme de Danville;

PROCÈS-VERBAUX

423-2015- Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 5 octobre 2015 soit adopté tel que soumis et que dispense de lecture en soit effectué, le tout considérant que l'ensemble des élus a eu la possibilité de le consulter avant la séance publique et d'émettre leurs commentaires sur celui-ci.

ADOPTÉ.

424-2015- Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2015;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 20 octobre 2015 soit adopté tel que soumis et que dispense de lecture en soit effectué, le tout considérant que l'ensemble des élus a eu la possibilité de le consulter avant la séance publique et d'émettre leurs commentaires sur celui-ci.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION FINANCE;

425-2015-Liste des comptes à payer ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la liste des comptes à payer soit approuvée et qu'il soit procédé à leur paiement, le tout pour une somme totalisant 145 590,89\$.

ADOPTÉ.

426-2015-Registre des chèques émis ;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la liste des chèques émis soit approuvée, le tout pour une somme totalisant 554 878,85\$.

ADOPTÉ.

Avis pour le dépôt du rapport du maire le mardi 24 novembre 2015 ;

Avis est donné que lors de la séance du 24 novembre 2015, le rapport du maire pour l'année 2015 sera déposé à 19h00 à la salle du Conseil de ville située au 150, rue Water à Danville.

Danville Select Club – prise en charge municipale ou non ?;

Point reporté pour discussion à une prochaine séance.

ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

Adoption des descriptions de postes administratifs ;

Point reporté pour discussion et adoption lors de la séance du 24 novembre 2015 ;

ADMINISTRATION DIVERS

426-2015-Entente loisirs et culture – proposition de la ville de Warwick vs subvention directe pour les jeunes de Danville pratiquant un sport à l'extérieur de la MRC des Sources ;

ATTENDU QUE la ville de Warwick a envoyé une proposition d'entente inter municipale de loisirs à la ville de Danville ;

ATTENDU QUE les loisirs offerts par la ville de Warwick, tels que Hockey mineur, patinage artistique, bibliothèque, soccer, piscine, baseball mineur, etc. sont déjà des loisirs offerts sur le territoire de la ville de Danville ou dans la MRC des Sources ;

ATTENDU QUE la ville de Danville désire privilégier l'inscription aux loisirs sur le territoire de la ville de Danville et refuse par conséquent l'offre d'entente inter municipale de la ville de Warwick ;

ATTENDU QUE la ville de Danville reçoit de temps en temps des demandes de contribution pour des enfants pratiquant des sports qui ne sont pas offerts sur le territoire de la ville de Danville ou encore dans la MRC des Sources, tels que la gymnastique ;

ATTENDU QUE le conseil de ville désire mettre en place une aide financière pour les enfants pratiquant de tels sports ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, la ville de Danville remboursera 50% du coût du permis pour la pratique d'un sport non offert sur le territoire de la Ville de Danville ou de la MRC des Sources par un enfant mineur, et ce, jusqu'à un maximum de 80\$.

ADOPTÉ.

427-2015-Barrage du Lac Denison : autorisation pour mandater Tetrattech Inc. à présenter une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour la réalisation des travaux correctifs et paiement des frais de 2 811\$;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville mandate la firme Tetrattech pour présenter les plans et devis au MDDELCC dans le cadre des travaux prévus sur le barrage du Lac Denison suivant l'étude de sécurité et l'échéancier des travaux déposé au Centre hydrique du Québec.

Je ne De plus, la Ville de Danville s'engage à transmettre au MDDELCC, une attestation signée par un ingénieur, lorsque les travaux seront terminés, attestant que les travaux ont été réalisés en accord avec le certificat d'autorisation de travaux délivré par le MDDELCC.

Le directeur général et/ou un représentant de la firme « TetraTech Inc. » sont autorisés à signer tout document nécessaire et faire toute déclaration relativement à ce dossier.

ADOPTÉ.

Avis de motion - Annexion d'une portion du territoire de la ville d'Asbestos à la ville de Danville et d'une portion de territoire de la ville de Danville à la ville d'Asbestos :

Monsieur Patrick Dubois, conseiller au siège #4, donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement visant l'annexion à la ville de Danville d'une parcelle de terrain faisant actuellement du territoire de la ville d'Asbestos et décrite par l'arpenteur-géomètre Rolland Deslandes sous sa minute 8089 du 29 octobre 2014, visant une superficie de 1 605,7 mètres carrés et situés le long de la route 255. L'ensemble des frais afférents à cette annexion seront à charge de la ville d'Asbestos puisqu'elle est la ville demanderesse dans ce dossier.

428-2015-Asbestos – demande d'appui au passage du gaz naturel – travaux entre le chemin des Canadiens et le chemin St-Georges :

ATTENDU QUE la région de la MRC des Sources est en pleine transformation et diversification de son économie suite à la fermeture de la mine Jeffrey;

ATTENDU QUE la consommation de gaz naturel grimpe en flèche au Québec en raison de son prix compétitif ;

ATTENDU QUE l'extension du réseau gazier dans la ville d'Asbestos est un instrument de développement économique qui sera bénéfique à long terme pour toute la MRC des Sources et que Danville désire aussi développer un projet d'extension du réseau gazier sur son territoire;

ATTENDU QUE l'extension annoncée du réseau gazier à Asbestos et aura un impact sur le maintien des acquis sur le plan économique, notamment en desservant les entreprises existantes;

ATTENDU QUE le prolongement du réseau gazier à Asbestos fera en sorte d'accroître la capacité de la région à attirer de nouveaux investissements, dont certains auront certainement lieu à Danville;

ATTENDU QUE le prolongement du réseau gazier à Asbestos contribuera à rendre plus compétitives les entreprises déjà présentes sur le territoire en permettant des économies de près de 40 % pour les commerces, les institutions publiques et les industries et tout cela contribuera, par le fait même, à rendre toute la région des Sources plus compétitive;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé qu'il contribuera financièrement à l'extension du réseau gazier à Asbestos parce qu'il considère qu'il s'agit d'un instrument de développement essentiel et nécessaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et résolu à l'unanimité **QUE** :

- La ville de Danville appuie le prolongement du réseau gazier sur le territoire de la ville d'Asbestos, et ce, via les chemins des Canadiens et St-Georges sur le territoire de la ville de Danville et ce, conditionnellement à ce qu'une demande d'appui à la ville d'Asbestos pour le prolongement du réseau gazier sur le territoire de la ville de Danville soit effectuée à la ville d'Asbestos;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la ville d'Asbestos.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes) :

Madame Carmelle Martin Roy : Elle a une question au niveau de l'évaluation foncière. Elle a constaté une hausse importante de l'évaluation de sa résidence suite au dépôt du nouveau rôle triennal et elle veut savoir si les taxes vont augmentation de la même manière que le rôle d'évaluation. Réponse du maire sur le réajustement du taux de taxes en fonction du budget qu'on a besoin pour la municipalité, mais pas seulement en fonction de l'augmentation du rôle. Est-ce que l'augmentation va être raisonnable? Oui, mais sous réserve du % d'augmentation affecté à chacune des propriétés sur le territoire.

Monsieur Guy Champoux : Il veut savoir si c'est toujours Évimbec qui a fait l'évaluation des résidences sur le territoire de la ville de Danville. Il indique qu'après avoir rénové sa résidence, ses taxes ont doublé il y a quelques années.

Monsieur Bernard Laroche : Il a une question à savoir si les terrains vacants qui peuvent être desservis par le réseau d'égout et d'aqueduc paient les taxes pour ces services. La directrice générale répond que ces terrains vacants sont habituellement taxés, que ce soit des terrains résidentiels ou industriels. Monsieur Laroche a également une question à savoir si la ville de Danville procédera au versement d'une subvention équivalente aux taxes municipales du bureau d'information touristique des Sources au Comité touristique

des Sources compte tenu que ce dernier est déménagé dans un bâtiment non taxable. Est-ce qu'il y aura versement d'une subvention en 2016 compte tenu que le bâtiment du BIT ne servira plus à abriter ce dernier. Réponse : ce point sera discuté lors du budget 2016.

TOUR DE TABLE DES ÉLUS;

Monsieur Patrick Satre : rien à signaler mis à part une rencontre avec la chambre de commerce;

Monsieur Patrick Dubois : Diverses rencontres syndicales avec la directrice générale, l'avocat de la municipalité et les employés. Le dossier avance bien et il y a aura une rencontre ce vendredi pour le dépôt des offres patronales Pompiers : rien de majeur ce mois-ci, opérations de prévention et exercice d'évacuation avec les écoles. Présence lors de l'Halloween pour assurer la sécurité des enfants et distribution de batterie pour le changement d'heure. Retour des petits pompiers le 1^{er} mardi de chaque mois.

Madame Nathalie Boissé : Rencontre du comité pour la remise du prix Pierre Grimard. Rencontre mensuelle du C.A. de Transbestos. Installation de pancartes pour le trajet d'autobus et installation de ballons durant 3 soirées afin d'offrir du transport pour le lancement du plan d'action de la politique familiale et MADA. Organisation de la grande fête des générations qui a eu lieu samedi le 17 octobre 2015. Brunch du maire le 18 octobre. Rencontre avec un sous-comité de Transbestos. Rencontre avec le comité de citoyens du domaine Boudreau. Rencontre avec la responsable de la bibliothèque et Annie Savoie pour un projet de Joujouthèque. Rencontres usuelles du conseil de ville. Danville Select Club et Prix Pierre Grimard. Vins et fromages du CSSS des Sources. Rencontre avec le comité de développement durable pour discussion sur l'implantation du compostage à Danville.

Madame Francine Labelle-Girard : Rencontre avec la Corporation de l'étang Burbank, préparation du bulletin mensuel de la ville de Danville. Présence aux autres événements déjà nommés par les autres élus.

Monsieur Stéphane Roy : Visite des rues Jacko et Tremblay pour voir asphaltage qui y a été effectuée. Un texte a été préparé en collaboration avec le comité agro pour présenter la campagne et la banlieue de Danville sur le site web de la municipalité. Rencontre avec le comité organisateur de la compétition provinciale des pompiers provinciale qui devrait avoir lieu à Danville durant le 1^{er} week-end de juillet 2016. Discussion avec monsieur Ricky Bushey sur le compostage et les conditions des chemins de campagne.

Monsieur Jean-Guy Dionne : rencontre comité de développement durable / pgmr / compostage. Brunch du maire. Journée de lancement de la politique familial – souligne le bon travail des organisateurs malgré son absence compte tenu de la manifestation organisée le même jour pour les Viandes Laroche.

Monsieur Michel Plourde : Rencontre avec la Corporation de développement économique de Danville. Rencontres MRC pour finaliser le PGMR. Informations données sur le futur PGMR de la MRC des Sources par monsieur le maire, notamment le fait que le PGMR de la MRC des Sources est l'un des moins coûteux au Québec et qu'il prévoit la mise en place d'une ressource permanente pour apporter un soutien aux municipalités dans la mise en place des actions. Retour sur la journée passée au colloque sur les écomatériaux qui s'est tenu du 5 au 7 octobre 2015 au Camp musical d'Asbestos. Danville participera probablement à un projet pilote pour tester des trottoirs constitués de matériaux recyclés, le tout en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Rencontre avec les deux représentants de ses secteurs, madame Nicole Bilodeau et monsieur Simon Tessier. Discussion avec monsieur Tessier relativement à la mise en vente de parcelle des terrains Mincavi acquis par la municipalité en juillet 2015.

Monsieur Patrick Dubois s'absente à 19h51 pendant le rapport mensuel du maire.

Monsieur Patrick Dubois réintègre la table des délibérations à 19h53.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

429-2015-Avis pour vente publique de matériel de voirie ;

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la ville de Danville procède à un appel d'offres pour la vente des véhicules et équipements de voirie usagés suivants :

- 1- Chevrolet 1979, modèle 30, camion 1 tonne dompeur;
- 2- Ford Cargo-7000 1986;
- 3- Chevrolet Silverado 2005;
- 4- Pelle à neige pour loader/tracteur;

Ces véhicules et équipements pourront être vus et examinés, **sur rendez-vous seulement**, au garage municipal situé au 267, rue Water à Danville et des photos des véhicules et équipements sont disponibles sur le site web de la Ville au www.danville.ca.

Ces véhicules et équipements sont vendus tels que vus, sans aucune garantie de qualité et sans garantie légale.

Les offres devront être reçues **au plus tard à 11h00 le 19 novembre 2015**, à l'attention du responsable de l'appel d'offres, monsieur Roch Hamel, à l'Hôtel de Ville située au 150, rue Water à Danville, QC J0A 1A0. Les offres reçues seront ouvertes publiquement à l'Hôtel de Ville le 19 novembre 2015 à 11h00.

La Ville de Danville ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les offrant(s). Le paiement de la transaction devra être effectué immédiatement par argent comptant ou par débit au bureau de l'hôtel de ville sur approbation de la transaction par le responsable de vente, monsieur Roch Hamel.

Les adjudicataires des biens divers prennent possession immédiatement de leur achat. Les adjudicataires des véhicules pourront prendre possession desdits véhicules entre lundi le 23 novembre 2015 et mercredi le 25 novembre 2015. Ils devront toutefois passer au bureau de M. Roch Hamel pour compléter les transferts d'immatriculation. Tous les véhicules municipaux inscrits à la vente ont été inscrits "mis au rancart" dans le dossier de la Société d'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉ.

430-2015-Inspection de conduite d'égout – plan d'intervention :

ATTENDU QUE le nouveau programme TECQ est actuellement en vigueur pour aider les municipalités à effectuer différents travaux de mise aux normes de leur usine de filtration et de leur réseau de distribution de l'eau potable d'égout;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, la ville de Danville doit réaliser un plan d'intervention pour son territoire;

ATTENDU QUE le MAMOT exige que les villes réalisent l'inspection des conduites d'égouts de plus de 40 ans à la hauteur de 10% par année;

ATTENDU QUE l'inspection de ces conduites servira à prioriser les travaux visant le remplacement de celle-ci;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a pour projet de procéder au remplacement des conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Pine, Elm et Lambert, en plus d'installer un réseau de pluvial plus efficace;

ATTENDU QUE l'inspection télévisée des conduites d'égout aura donc lieu dans ce secteur en priorité pour 2015 afin d'appuyer le projet de remplacement des conduites de la ville de Danville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville autorise l'inspection de conduites dans le secteur des rues Elm, Pine et Lambert et ce, jusqu'à concurrence de l'équivalent de 10% du réseau de conduite de plus de 40 ans de la municipalité ou jusqu'à concurrence de 10 000\$, le premier des deux atteints étant la limite pour l'année 2015. Les coûts de cette inspection télévisée seront financés à même les postes budgétaires prévus pour les la tenue d'élections, le tout considérant que si des élections devaient être déclenchées suite au décès ou à la démission d'un élu, les frais inhérents à l'organisation de celles-ci seraient imputés au budget 2016.

ADOPTÉ.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

431-2015-Club de 4 roues Kasquad - Autorisation pour un nouveau trajet de 4 roues:

ATTENDU la demande présentée par le Club 3 & 4 roues Kasquad pour obtenir l'autorisation de circuler en véhicules tout-terrains sur le parcours des sentiers hivernaux présentés sur un plan remis en aux élus et montant le tracé d'hiver et le tracé d'été sur le territoire de la ville de Danville;

ATTENDU la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de passage pour que les véhicules tous terrains puissent traverser les routes municipales aux endroits indiqués sur le plan remis;

ATTENDU la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de circulation des véhicules tout-terrains sur certaines routes municipales, soit sur une partie des chemins Cleveland, St-Félix, Gorman, Laberge, Clairemont et Demers, le tout, tel qu'indiqué sur le plan remis ;

ATTENDU la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de circulation des véhicules tout-terrains afin de traverser ou de circuler en bordure de la route numérotée 255;

ATTENDU QUE le Club 3 & 4 roues Kasquad s'engage à assurer, durant la saison hivernale 2015-2016, l'entretien des sentiers hivernaux identifiés au plan remis, en plus de voir à la sécurité des propriétaires des terrains visés et des quadistes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité **QUE** :

- Autoriser les véhicules tout-terrains à traverser les routes municipales aux endroits indiqués au plan remis par le Club 3 & 4 roues Kasquad;
- Autoriser les véhicules tout-terrains à circuler sur une partie des chemins Cleveland, St-Félix, Gorman, Laberge, Clairemont et Demers, le tout, tel qu'indiqué sur le plan remis par l'organisme, le tout conditionnellement au respect des règles de civisme et de sécurité de la part des utilisateurs du circuit;
- D'autoriser l'entretien et le remplacement de la signalisation par le Club Kasquad, le tout aux frais du club;

- D'autoriser la circulation des véhicules tout-terrains sur les parcours des sentiers hivernaux et estivaux tels que déposés dans le tracé remis à la Ville de Danville;
- Qu'en ce qui a trait à la circulation aux abords de la route 255 ou relativement à la traverse de cette route, le Club Kasquad soit référé au ministère des Transports du Québec qui a compétence sur cette route ;
- La présente autorisation sera transmise à la Sûreté du Québec pour approbation ;

ADOPTÉ.

432-2015-Carnaval des glaces – Autorisation pour l'organisation d'une parade de 4 roues samedi le 30 janvier 2016 vers 15h00 ;

ATTENDU QUE dans le cadre du Carnaval des glaces, l'organisation veut effectuer une parade de 4 roues samedi le 30 janvier 2016 à 15h00 selon un tracé qui a été remis à la municipalité et qui est joint à la suite de cette résolution ;

ATTENDU QUE la sécurité entourant cet évènement sera assurée par l'Association des pompiers de Danville et que la SQ est en accord avec le tracé et la sécurité projetée par l'organisation ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité, d'autoriser les 3 & 4 roues ainsi que les véhicules « side by side » à circuler dans les rues de Danville selon le tracé projeté et annexé aux présentes dans le cadre de la parade organisée par le Carnaval des glaces samedi le 30 janvier 2016 à 15h00.



ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Bernard Laroche : PGMR, qui est représentant de la municipalité ? Monsieur Michel Plourde est président de la commission. Comité de gestion de l'ancien site d'enfouissement d'Asbestos ? Qui est représentant de la ville de Danville ? C'est monsieur Jean-Guy Dionne qui est représentant de la ville de Danville. Monsieur Laroche veut savoir s'il reste de l'argent pour les municipalités suite à la fermeture du site. La directrice répond qu'il reste encore un solde provisoire de 295 055,39\$ pour la répartition entre les 15 municipalités propriétaires du lieu d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos.

SERVICE INCENDIE

Dépôt du rapport des activités du mois d'octobre 2015

DEMANDES DIVERSES

433-2015-Corporation de développement économique de Danville – demande de soutien financier – 12 000\$ en subvention et 10 000 en prêt sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2016;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la ville de Danville accorde un soutien financier de 12 000\$ à la Corporation de développement économique de Danville, en plus d'un prêt sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2016 d'un montant de 10 000\$ afin que la Corporation puisse acquitter ses différentes obligations relatives à la mise en place d'un plan numérique territorial pour la MRC des Sources et ce, jusqu'à la réception totale des sommes attendues pour le financement de ce projet.

ADOPTÉ.

434-2015-Les Danilloises – Demande de soutien pour l'organisation de la 2e édition des Danilloises le samedi 5 décembre 2015 de 10h à 20h;

ATTENDU QUE l'organisation « Les Danilloises » désire organiser une deuxième édition d'un marché de Noël extérieur au Carré de Danville le Samedi 5 décembre 2015 de 10h à 20h ;

ATTENDU QUE l'organisation demande à la municipalité de procéder à la fermeture de la rue Grove à la hauteur du garage Paquin pour cette journée afin que les participants puissent s'installer à cet endroit pour créer un point d'attraction au Carré ;

ATTENDU QUE des grillades hivernales et autres mets seront proposés aux visiteurs et que les commerçants seront disposés autour du Carré, le tout tel que soumis dans un plan d'aménagement du site déposé aux élus ;

ATTENDU QUE les « Danvilloises » demandent à la ville de Danville un soutien technique pour l'organisation de cette journée, le tout tel que détaillé ci-dessous :

- Soutien pour l'installation de décoration de Noël au Carré – machinerie pour décorer en hauteur ;
- Transport de 4 cabanons entre Asbestos et Danville ;
- Sapin de 30 pieds ;
- Transport et installation du sapin ;
- Prêt et transport de 5 tables de pique-nique ;
- Fermeture de la rue Grove du coin Water jusqu'à la première entrée de maison ;
- Permis gratuits pour les commerçants et organismes de Danville et de la MRC des Sources ;
- Permis à coût modique pour les organismes de l'extérieur de la MRC des Sources ;
- Autorisation pour l'installation de barbecues, de foyers et de chauffe-patio.

ATTENDU QUE l'organisation des « Danvilloises » s'engage à installer les cabanons sur la rue Grove de manière à ce que la machinerie nécessaire au déneigement des rues ou encore les véhicules d'urgence puissent circuler en cas d'urgence ;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie, monsieur Alain Roy, est allé rencontrer les organisateurs de l'évènement et que le plan d'aménagement des cabanons, tables de pique-nique, foyer, chauffe-patio et barbecues, respecte les normes en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La ville de Danville autorise la tenue de l'activité de marché de Noël organisé par Les Danvilloises sur son territoire le Samedi 5 décembre 2015 de 10h à 20h ;
- La ville de Danville autorise la fermeture de la rue Grove à la hauteur du garage Paquin pour toute la durée de l'activité, le tout conditionnellement à ce que les résidents du secteur soient avisés de la tenue de cette activité et qu'ils signent un document à l'effet qu'ils ont été avisés ;
- La ville de Danville procédera au transport et à la fourniture de 2 cabanes lui appartenant et au transport de 2 cabanes appartenant au festival des Gourmands, le tout sur confirmation que l'organisation du Festival autorise l'emprunt de ces 2 cabanes ;
- La ville de Danville procédera au transport et à la fourniture d'environ 5 tables de pique-nique pour l'évènement ;
- Pour ce qui est du soutien pour l'installation en hauteur des décorations de Noël, la ville de Danville ne possède pas l'équipement adéquat et réfère plutôt Les Danvilloises à Simplex ;
- La fourniture du sapin sera effectuée par monsieur Stéphane Roy ;
- Les commerçants de Danville pourront procéder à la vente d'articles gratuitement durant cet évènement, mais en ce qui concerne les commerçants de l'extérieur de la ville, ceux-ci devront se procurer un permis pour l'exercice d'une activité économique temporaire auprès de la ville de Danville ;
- Les foyers, barbecues et chauffe-patio pourront être installés en accord avec les discussions de l'organisation et du service incendie de la ville de Danville

ADOPTÉ.

Carnaval des glaces – demande de commandite et soutien technique

Point reporté aux discussions pour le budget 2016 en ce qui a trait à une commandite en argent au Carnaval des glaces. Cependant, il est souligné que le Conseil de ville contribue déjà à l'évènement par la fourniture de locaux gratuitement à l'organisme. Il est demandé que cet élément soit porté à l'attention des organisateurs du Carnaval afin que ceux-ci puissent en tenir compte lorsque les programmes et la publicité de l'évènement seront imprimés.

435-2015-École secondaire l'escale – demande de commandite de l'album de finissants;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et résolu à l'unanimité d'octroyer une commandite de 100\$ pour la réalisation de l'album de finissant des élèves de l'école secondaire l'Escale.

ADOPTÉ.

Monsieur Marcel Perreault – demande de remboursement pour 2 vitres de motorisé ;

ATTENDU l'article 604.1 de la *Loi sur les cités et villes* qui prévoit une exonération de responsabilité pour les Villes en cas de dommage matériel causé par l'état de la chaussée aux pneus ou au système de suspension d'un véhicule automobile;

ATTENDU les travaux réalisés par la voirie municipale sur le chemin St-Louis suite aux demandes de monsieur Perreault sur l'état de la chaussée;

ATTENDU la condition essentielle à la valider d'une réclamation à l'encontre d'une Ville d'un avis écrit énonçant l'intention de réclamer qui doit être envoyé par courrier recommandé au greffier de la municipalité ou de la ville sur le territoire de laquelle le nid-de-poule est situé, et ce, dans les 15 jours suivant l'accident ;

Il est convenu de refuser la demande de réclamation de monsieur Marcel Perreault.

436-2015-Chevaliers de Colomb de Danville –demande d'autorisation pour la tenue de leur Guignolée annuelle le 29 novembre 2015 au Carré de Danville

ATTENDU QUE la guignolée annuelle des Chevaliers de Colomb de Danville sera de retour le 29 novembre prochain ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Danville demandent à la municipalité la permission de s'installer au Carré de Danville et d'occuper le Parc Smith afin d'y tenir un spectacle musical ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb prévoient s'installer aux intersections de la Mante du Carré et du Garage Sonic afin d'y recueillir des dons qui leur serviront à confectionner des paniers de Noël qu'ils remettront aux plus démunis les 11 et 12 décembre prochain ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb demandent à la municipalité la permission d'utiliser une prise de courant au parc Smith afin de pouvoir y brancher un système de son et deux cafetières ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb demandent également à la municipalité de fournir des cônes orange afin de garantir la sécurité des bénévoles au Carré.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que les demandent des Chevaliers de Colomb soient acceptés telles que libellées et qu'ils puissent tenir leur guignolée annuelle au Carré de Danville le 29 novembre prochain.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

- MAMOT – Compensation tenant lieu de taxes ;
- Commission municipale – avis de convocation – dossier du comité consultatif du Carmel
- Prix hommage bénévolat-Québec 2016 - à ajouter sur le site web et page la Facebook de la Ville
- UMQ – Réponse à notre demande de modification à la loi sur les ingénieurs
- Comité de citoyens du domaine Boudreau – dépôt du rapport de la dernière réunion

VARIA

- RAVIR – Projet de lanternes de Noël ;
 - Le conseil décline l'offre de participer à ce projet
- Le maire demande à ce qu'une lettre de remerciement soit envoyée à monsieur François Laroche, ainsi qu'aux commanditaires suivants pour la distribution de hots dog qui a eu lieu pour la fête de l'Halloween : Vidéo pep, Pharmacie Habib Héji, Quincaillerie Timbermart du Carré, Pièce d'auto Allison Inc., Maxi.
- Pacte rural : Information donnée par la directrice sur le suivi des projets en cours.
- Monsieur Patrick Dubois rappelle qu'avec le changement d'heure vient la vérification des batteries dans les détecteurs de fumée.
- Madame Francine Labelle-Girard invite la population à se faire vacciner contre la grippe.
- Invitation au souper spaghetti des Chevaliers de Colomb ce vendredi à leur local.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Bernard Laroche : Il veut offrir ses félicitations aux gens de la rue Boudreau pour cette mobilisation citoyenne. Il souligne que la rue St-Louis organise également un party chaque année pour la fête des voisins. Il veut savoir si son offre de siéger sur le CCU a été étudiée et s'il est normal qu'il n'ait pas reçu de réponse. La directrice générale indique que suite à la séance où monsieur Laroche s'est proposé publiquement pour siéger sur le CCU, elle a oublié de faire un suivi de cette offre et que le CCU est actuellement complet. Est-ce que monsieur Laroche peut toujours faire partie du comité à titre de suppléant ? Les règlements constitutifs du CCU ne prévoient rien à propos des suppléants. Le nom de monsieur Laroche restera sur la liste des personnes intéressées en cas de vacances d'un poste au sein du comité.

Monsieur Guy Champoux : Il a une question à propos de son fossé de ligne. Est-ce que des soumissions ont été réalisées ? Réponse : les soumissions seront réalisées au cours de la semaine afin que les travaux soient prêts à être réalisés à compter du 10 novembre 2015.

438-2015-LEVÉE DE LA SÉANCE

A 20h47, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

DATE DES PROCHAINES RENCONTRES :

